

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1939)

Heft: 928

Artikel: La politique : les relations de la Suisse avec les Soviets

Autor: Sacary, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-695350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MESSAGE OF THE PRESIDENT OF THE SWISS CONFEDERATION TO THE SWISS PEOPLE.

Liebe Eidgenossen!

Die schweren Spannungen, die heute über den Völkern Europas lasten, haben den Bundesrat veranlasst, in seiner heutigen Sitzung die für den Schutz unseres Landes erforderlichen Massnahmen zu treffen. Es scheint zwar nicht ausgeschlossen, dass die Spannungen, von denen ich eben sprach, noch auf friedlichem Wege gelöst werden können. Wir hegen die Hoffnung, dass die Bestrebungen jener, die sich um die Erhaltung des Friedens bemühen, von Erfolg gekrönt sein mögen. Auf alle Fälle besteht nach wie vor keine unmittelbare Bedrohung unseres Landes. Der Bundesrat ist entschlossen, die aus der Neutralität des Landes sich ergebenden Pflichten in jeder Situation und mit allen Mitteln zu erfüllen. Im Hinblick darauf, dass die Kriegsmobilisierung in unseren Nachbarländern schon weitgehend vorgeschritten ist, könnte der Bundesrat die Verantwortung dafür nicht übernehmen, unsere Grenzen ohne verstärkten Grenzschutz zu lassen. Er hat deshalb heute beschlossen, ein Aufgebot für die gesamten Grenzschutztruppen zu erlassen. Das Ausmass dieses Aufgebotes und die Unsicherheit der Lage haben den Bundesrat überdies veranlasst, die eidgenössischen Räte auf Mittwochnachtsmittag fünf Uhr zu einer ausserordentlichen Sitzung einzuberufen, um den General zu wählen und dem Bundesrat die erforderlichen Vollmachten zu erteilen.

Im Namen des Bundesrates fordere ich das Schweizer Volk auf, auch in dieser ersten Stunde ruhiges Blut zu bewahren und den Massnahmen der Regierung unbedingtes Vertrauen entgegen zu bringen. Wir haben alle Vorbereitungen getroffen, um die Sicherheit des Landes in jeder Beziehung sicher zu stellen. Insbesondere bitte ich das Volk, sich von Gerüchtemacherei jeglicher Art fernzuhalten, von überstürzten Wareneinkäufen und von unbedachten Geldabhebungen bei den Banken abzusehen, da alle Vorkehrungen dafür getroffen sind, dass die Lebensmittelversorgung des Volkes und der Geldverkehr ruhig und ungestört abwickeln können.

Sollte der Krieg wirklich über Europa hereinbrechen, was Gott verhüten möge, so übergeben wir den Schutz unserer Grenzen zur Sicherung unserer Neutralität und der Unabhängigkeit unseres Landes unserer wackeren Armee, von der wir wissen, dass sie vom General bis zum letzten Soldaten ruhig, mutig und treu ihre Pflicht erfüllen wird. Unsere Armee, der ich meinen, und des Bundesrates besonderen Gruss entbiete, soll aber auch wissen, dass ein einiges und geschlossenes Volk hinter ihr steht, ein Volk, das beseelt ist von der gleichen Ruhe, vom gleichen Mut und vom gleichen Geist der Disziplin wie unsere Wehrmänner, denen wir den bewaffneten Schutz des Landes anvertrauen. Jeder von uns, Mann und Frau, er erfülle an seinem Platze seine Pflicht. Zeigen wir uns der ersten Stunde würdig, wir vertrauen auf unsere Armee, auf unser Volk, und auf Gott den Allmächtigen, dessen Schutz und Segen wir unser Land und Volk unterstellen mit dem heissen Gebet, dass er den europäischen Völkern und unserem Lande auch in diesen schweren Zeiten den Frieden erhalten möge.

Etter.

LA POLITIQUE.

Les relations de la Suisse avec les Soviets.

A l'unanimité des cinq membres présents — MM. Pilet-Golaz et Wetter n'assistaient pas à la séance —, le Conseil fédéral a décidé mardi de donner une réponse négative au "postulat" de la commission de gestion relatif aux relations officielles avec l'U.R.S.S.

Rappelons brièvement qu'au cours de la session de juin, la commission de gestion du Conseil national avait déposé un "postulat" invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y aurait pas lieu, du point de vue économique, de nouer des relations officielles avec l'Etat soviétique. Défendu par M. Billieux, député radical du Jura, ce "postulat" fut adopté par la Chambre; et même on eut l'impression que le représentant du gouvernement renonçait à s'y opposer de crainte d'être battu; de fait, il se contenta d'émettre certains doutes sur l'efficacité de la mesure proposée; mais il accepta d'étudier à nouveau le problème.

On pouvait donc relever — et nous n'y avons pas manqué pour notre part — qu'il y avait quelque chose de changé dans l'attitude de la majorité à l'égard de la question des Soviets; car ce "postulat" des députés "bourgeois" l'avaient voté, tant à la commission qu'en séance

plénière. Malgré ce revirement significatif, il était facile de prévoir que le Conseil fédéral ne modifierait pas son attitude, qui lui est dictée surtout par des considérations politiques. La réponse négative du directoire sera communiquée à la commission des affaires étrangères du Conseil national, qui siégera le 25 août, à Genève, sous la présidence de M. Vallotton. La Chambre, par la suite, ne pourra qu'en prendre acte. Nous ne croyons cependant pas que les choses en resteront là pour toujours. Périodiquement, le débat se rouvrira, jusqu'au moment où le "jamais" actuel deviendra un "oui" timide.

On objecte que les exportations suisses en U. R. S. S. ne sont pas considérables, et qu'il y a peu d'espoir qu'elles le deviennent. Elles se sont montées à 10 millions pour 1938 (1937: 6.4 millions). Mais, d'abord, des relations officielles auraient peut-être pour effet de les augmenter — encore que ce ne soit pas l'avis des experts officiels — car le gouvernement soviétique, qui ne fait rien, présentement, en leur faveur, n'aurait plus les mêmes motifs d'agir de la sorte s'il était reconnu par nous, et pour autant qu'il verrait un avantage à commercer avec nous. Ensuite, même si le profit n'est pas grand, il suffit qu'il ne soit pas négligeable pour que l'on en tienne compte. Notre situation matérielle ne nous autorise pas à faire, comme on dit, "la petite bouche." Nos relations économiques avec l'Allemagne, par exemple, sont-elles si brillantes? Dominées par le système du clearing, elles ne permettent pas à la Suisse d'obtenir même les intérêts des sommes énormes investies, et "gelées," dans ce pays. "Le peu que nous pouvons tirer du Reich vaut mieux que rien," nous dit-on en haut lieu. Alors?

Quand on voit le Conseil fédéral créer une légation à Dublin, alors que le nombre des Suisses établis en Irlande est infime et qu'il s'agit simplement de caser un diplomate, on songe, par comparaison, qu'il n'y a pas lieu de se montrer si dédaigneux à l'égard de possibilités d'échanges, même modestes, avec la Russie.

Reste l'aspect politique, celui qui, en réalité, préoccupe essentiellement, ou uniquement, le Conseil fédéral. Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser de l'argument selon lequel une légation soviétique à Berne constituerait pour nous un danger d'ordre intérieur. Depuis notre article du mois de juin, le Conseil fédéral a eu l'occasion d'examiner — pour répondre à une question de M. Nicole, — l'activité d'un agent consulaire italien à Genève. Dans sa réponse, qui vient d'être publiée, il constate que des représentations diplomatiques ont dû être faites à ce sujet et que l'agent en question a été rappelé. Il déclare de plus, dans son communiqué, que "l'activité d'une représentation diplomatique ou consulaire ne saurait en aucun cas comporter un service d'espionnage." Tout cela en dit long, pour qui sait lire entre les lignes. Il y a belle lurette que l'on sait à quoi s'en tenir sur le travail de certains agents étrangers chez nous. Si, comme elles l'affirment, nos autorités apportent assez de vigilance à empêcher des postes diplomatiques de se transformer en officines de propagande et d'espionnage, elles n'auraient qu'à faire preuve du même zèle éclairé à l'égard d'une légation soviétique. Si elles devaient se trouver désarmées

devant les représentants russes, n'en faudrait-il pas conclure que, maintenant déjà, elles ne sont vis-à-vis de certains "diplomates" qui ne viennent pas de Moscou?

Léon Savary.
(Tribune de Genève.)

P.S.

Since this article has been published the "commission des affaires étrangères du Conseil National" which assembled at Geneva, has decided not to take up diplomatic relations with the Soviet Government.

ORIGIN OF THE INTERNATIONAL POST UNION.

By "WANDERER."

Few people outside the Postal Service in any country have the slightest idea of the system under which letters, newspapers, and parcels are conveyed from one country to another. Most people would, moreover, be dissuaded from any attempt to understand it by the conviction that the arrangements must be extremely complicated. The truth is that the system is extremely simple. Therein lies the explanation of the success with which it has functioned since its inauguration in 1874. The origin of this remarkable international institution is full of human interest, and, like all successful movements, it has its own hero — Dr. Heinrich von Stephan, the great German Postmaster-General, although he was not the originator of the movement which led to the establishment of the present system.

International Confusion.

Previous to the organisation of the present system a state of almost inconceivable confusion existed. The transport of letters from one coun-

Prof. BUSER'S Alpine Swiss Boarding Schools for Girls

TEUFEN Sentis district. (Via St. Gall.) Sunny Situation, close to town and mountain. Juniors in separate comfortable building. Privileges for Swiss matric, official commercial diploma and c. matric-exams. Examination-Centre of the Universities of Oxford and Nancy. German Dipl.

CHEXBRES Delightfully situated above lake of Geneva. Unrivalled climate. Chief language: French; State diploma for French Language. At both Schools: all classes — commercial diplomas, domestic science. Languages a speciality. Small classes. Development of personality. Physical training. All summer and winter sports. Skiing on own grounds. Excursions and mountaineering. Cheerful healthy spirit. Very happy life.

Beginning of the school-year in September. Prior to Sept. 15th possibility join teacher.

BANQUE FEDERALE
(Société Anonyme)
Zurich, Bâle, Berne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, St. Gall, Vevey
Toutes opérations de Banque à des conditions avantageuses

A TABLE FOR TWO



There are a hundred and one occasions which demand a table for two. If you seek that table for two at the Myllet you will find an atmosphere of real personal service and attention. Trouble is taken to see that everything is just right and to your liking without in any way intruding on your privacy. There is good food deliciously cooked, good wine perfectly served and, after dinner, there is good music well played to make your feet take charge and bring you out on to the dance floor. Everything is in the West End tradition — except the bill which is a modest 5/6d. each.

THE MYLLET
WESTERN AVENUE, PERIVALE.
Opposite the Hoover Building.
Proprietor: A. Widmer, late of the Carlton and the Ritz.

GOOD FOOD + GOOD WINE + GOOD SERVICE